



## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018 DE SWISSRESPECT DU 8 MAI 2019 à Lausanne, Bureau Bruellan, 11h00**

**Présents :Flavien de Muralt, Jean-Daniel Balet, Grégoire Vaucher, Marie-Hélène Miauton, ainsi que Thierry Baudon president invest Europe, Benjamin Lebreton**

Le président Grégoire Vaucher adresse ses vœux de bienvenue à l'assemblée.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est accepté à l'unanimité.

### **1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée**

Le président soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 2018 à l'approbation de l'AG. Ce document a été remis à l'ensemble des membres avec la convocation. Le Président en donne une rapide lecture en diagonale et il est accepté à l'unanimité.

### **2. Rapport d'activités 2018**

La parole est donnée à Jean-Daniel Balet qui détaille oralement les thèmes abordés dans son éditorial et qui figurent en filigrane dans notre rapport annuel, comme la protection de la sphère privée, la sécurité du droit ou l'égalité de traitement.

Le Président y ajoute les efforts entrepris par le comité durant l'année sous revue pour tenter de diversifier les activités de l'association et créer des groupes de travail pour lever des nouvelles idées. Ces efforts ont conduit le comité à proposer la constitution de deux groupes de travail l'un consacré à la fiscalité et l'autre à la politique en général.

### **3. Rapport de trésorerie et de l'organe de contrôle**

Eric donne lecture des comptes et commente les postes du compte de pertes et profits, qui soulève la question de la diminution du nombre de cotisants. Un débat s'en suit sur notre positionnement, la nécessité de recruter de nouveaux membres et la communication.

La lecture du rapport de révision pour l'exercice écoulé ne donne cependant lieu à aucun commentaire particulier, il est accepté à l'unanimité.

### **4. Approbation des rapports des comptes 2018 et décharge au comité**

L'assemblée approuve les comptes et le rapport de révision tels que présentés et donne décharge aux organes de l'association à l'unanimité.

## **5. Présentation et adoption du budget 2019**

Eric présente le budget et mentionne une légère augmentation prévue pour les coûts de communication, dans l'objectif d'être plus présents sur les réseaux sociaux, notamment avec publication de contenu vidéo.

Cette proposition est bien accueillie par l'assemblée qui accepte également le budget proposé.

## **6. Elections statutaires**

La dernière élection étant intervenue en 2015, avec échéance des mandats à fin 2017, l'assemblée doit élire l'ensemble de son comité.

Sont élus au Comité pour une durée de 3 ans les sortants :

- Grégoire Vaucher
- Jean-Daniel Balet
- Flavien de Mural
- Antoine Spillmann

Ce comité sera complété par les entrants :

- Benjamin Lebreton
- Peter Hofmann.

L'assemblée approuve à l'unanimité la réélection de Grégoire Vaucher comme Président pour une année.

## **7. Modifications statutaires : changement du but de l'association**

L'assemblée souhaite apporter quelques modifications au texte proposé sous ce point et figurant sur le site internet. Ces modifications concernent les points suivants :

- Article 3 : l'association est un laboratoire d'idées ... puis en menant des réflexions pour les faire évoluer au niveau national et international
- Art 5 : L'article 5 des statuts a été modifié comme suit : « Peuvent être membres de l'association les personnes physiques ou morales étant sensibles aux buts de l'Association et/ou souhaitant la soutenir financièrement. » Le « ou a été rajouté laissant le choix à certains membres de rester membres même sans payer de cotisation.
- Art 12 : l'assemblée générale élit son président sur proposition du comité
- Art 17 : signature collective à deux du président avec un membre du comité

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

## **8. Cotisations annuelles**

L'assemblée accepte de reconduire les cotisations inchangées par rapport à l'an passé, soit CHF 100.- pour les membres individuels et CHF 1'000.- pour les sociétés.

## **9. Nomination de l'organe de révision**

L'assemblée accepte la réélection de la fiduciaire Fidag comme organe de révision à l'unanimité.

## **10. Divers**

Marie-Hélène Miauton soulève la question de la possibilité de publier les textes qu'elle rédige pour le compte du «Temps». Il s'agirait pour cela de pouvoir obtenir les fichiers électroniques en format pdf de ceux-ci. Elle se charge de trouver une solution pour nous les faire parvenir avec que nous les publions sur notre site internet.

Les participants débattent ensuite du fonctionnement des groupes de travail imaginés sur les thèmes de la politique et de la fiscalité. Benjamin s'inquiète de la partie organisationnelle et du fonctionnement de ces groupes de travail. Il propose d'en définir le contour plus précisément.

Marie-Hélène fait part de son expérience en tant que Présidente de la commission qui a eu pour tâche de rédiger la nouvelle constitution vaudoise. Pour elle, le Président d'un groupe de travail réfléchit à la composition des membres de sa commission et propose des lieux de réunion pour traiter des thèmes convenus. La convocation et les pv peuvent être assumés par le secrétaire général.

Dans le détail il y a unanimité pour confier à Jean-Daniel Balet le soin de réunir le premier groupe de travail en présence de Madame Miauton et de M. Lebreton. Le thème traité sera lié à la CDI et ce qu'elle implique. Eric se tient volontiers à disposition pour tourner des vidéos lors de témoignages et les diffuser ensuite.

L'assemblée se termine par un apéritif en commun.

Pour le procès-verbal

Eric Balet

Sion, le 8 mai 2019